

Nom de l'entreprise.....

Nom et prénom du gérant.....

Adresse.....

CP..... Ville.....

Téléphone Adresse mail.....

N°SIRET Nombre de salariés.....

Activité..... Code APE.....

En signant cette charte, je participe à l'action « Éco-défis des commerçants et des artisans », pilotée par le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne, en partenariat avec ma collectivité territoriale.

Dans ce cadre,

Je m'engage à respecter

les prérequis suivants :

- ✓ Respecter l'interdiction de brûlage à l'air libre de tout type de déchets,
- ✓ Éliminer mes déchets dangereux dans des filières conformes,
- ✓ Ne pas déverser de produits et déchets dangereux liquides dans le réseau d'eau (usées et pluviales) ni dans l'environnement,
- ✓ Respecter les conditions d'accueil en déchèteries appliquées par ma collectivité,
- ✓ Gérer de manière conforme mes déchets dits « matériels à risque spécifique » ou MRS (alimentaire uniquement).

En tant qu'artisan

labellisé ÉCO-DÉFIS

je m'engage à :

- 1 Maintenir les pratiques relatives aux défis que j'ai choisis de relever après l'obtention du label, valable 1 an.
- 2 Sensibiliser ma clientèle aux actions mises en place dans mon établissement et communiquer sur l'opération.

J'autorise la diffusion de mes coordonnées sur les sites Internet du réseau des Métiers et sur ceux des partenaires de l'action ainsi qu'à la presse.

Je reconnais avoir pris connaissance qu'un manquement à ces engagements conduira au retrait des droits d'usage du label.

Fait à, le/...../ 2018

Signature et cachet de l'entreprise

